



Temps de travail des auxiliaires :

Depuis quelques temps, nous voyons fleurir çà et là, des attaques en règle contre un accord sur lequel la CGT a apposé sa signature en 2013

Nous sommes donc obligés, même si nous l'avons déjà fait plusieurs fois, d'expliquer le pourquoi et le comment de cet accord, accord que nous assumons d'ailleurs entièrement puisque il est la preuve que la CGT s'occupe des auxiliaires depuis fort longtemps et pas seulement depuis 1an et demi

Lorsqu'en 2013 nous signons cet accord « abominable » (pour reprendre les termes du syndicat FO), nous le faisons justement pour protéger les auxiliaires (les termes exacts de l'article étant «ne peuvent dépasser 2 samedis sur 3 de travail. ») d'une trop grande corvéabilité.

De plus, dans cet accord, nous réaffirmons notre volonté de voir continuer l'application du principe des VTM/VTS (car c'est bien la CGT qui en est à l'origine) et surtout du mode de pointage de l'auxiliarat à la moyenne garantie. Ce mode de pointage est un juste milieu entre le pointage au réel et la moyenne. C'est d'ailleurs ce mode de pointage que la CGT revendique pour l'ensemble des conducteurs (voir notre tract à ce sujet sur notre site internet cgttam.fr) et d'ailleurs, à notre demande, une consultation va être organisée par la Direction, pour recueillir l'avis des agents concernés.

Mais avant d'aller plus loin, il est important de vous donner une information fondamentale car en fait, **cet accord reprend un accord qui existe depuis 1997 !!!!!** Et depuis cette date-là, FO n'a jamais tenté de le dénoncer.....Pire, ils sont majoritaires depuis bientôt 2 ans et ils ont eu 20 fois la possibilité de le faire mais ne l'ont jamais dénoncé, POURQUOI ???

Tout simplement parce que cet accord leur a permis de mettre en place, avec la bienveillance de certains membres de la Direction (rappelez-vous que votre avis ne vous a jamais été demandé), les nouvelles grilles de travail tant décriées aujourd'hui par une grande partie des conducteurs.

Et c'est bien là que le bât blesse, car jusqu'à l'arrivée de ces nouvelles grilles et malgré cet accord « abominable », les auxiliaires ne travaillaient que très rarement 2 samedis d'affilés.....avec les nouvelles grilles, cela arrive **BEAUuuuuuuCOUP plus souvent !!!**

Donc, l'argument hypocrite qui consiste à dire « cet accord est abominable » alors que l'on s'en sert soi-même, à un peu de mal à passer. La vérité, c'est qu'ils s'aperçoivent que la tâche est compliquée et que pour diluer ceci, ils préfèrent s'en prendre à nous plutôt qu'à la Direction, avec laquelle ils ont manœuvré pour casser l'alternance, l'encadrement des week-ends et justement, le nombre de samedis travaillés par les auxiliaires.

De plus, dans le même tract, ils dénoncent le fait qu'à cause de la CGT les auxiliaires travailleraient plus, tout en dénonçant (trois lignes plus tard) le fait qu'ils ne pourraient plus faire d'heures supp... ???

Et oui, la majorité et les responsabilités peuvent parfois faire perdre le sang-froid aux intéressés (et ce n'est vraiment pas la première fois...) et pour s'en persuader, il n'y a qu'à lire les derniers tracts FO. Pour répondre à ce déferlement de haine, d'inepties et de contre-productivité, il n'y a que 2 solutions :

1. Répondre point par point en alimentant une polémique stérile et fatigante.
2. Faire preuve d'intelligence et d'indulgence en comprenant que la majorité et les responsabilités peuvent parfois faire gonfler les égos jusqu'à l'implosion...

Si la deuxième solution nous convient assez bien, nous en choisirons une troisième : celle du travail, du travail bien fait, toujours dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise...

Et nous conseillerons simplement à FO d'arrêter de se cacher derrière ce que l'on aurait fait ou pas et d'assumer leur majorité !

...et pendant ce temps-là, à cause de ces enfantillages, on perd du temps et on continue à faire rigoler le patron !!!